



## ACCÈS À LA JUSTICE POUR LES VICTIMES D'INFRACTIONS EN SUISSE

Difficultés et améliorations possibles

Prof. Camille Perrier Depeursinge (UNIL) - AJURES  
(Association pour la Justice restaurative en Suisse)

# PLAN

## I. Introduction

## II. Parcours, difficultés et améliorations

1. Infraction et qualification victime LAVI
2. Auditions de police
3. Instruction par le Ministère public
4. Débat et jugement
5. Exécution et réparation

## III. Conclusion

# I. INTRODUCTION

## « Accès à la Justice »... « Justice » ?

*« Une fois de plus, c'est comme dans une agression, (...) on vous transforme en rien. On vous transforme en un objet. Et ça, c'est exactement ce qui s'est répété à la Justice. Ce qui comptait, c'était le jeune homme. (...) Mais la personne qui est soi-disant victime dans cette histoire, on s'en fout, mais largement »<sup>1</sup>.*

<sup>1</sup> LANGUIN NOELLE/ROBERT CHRISTIAN-NILS, Quel rôle pour la victime dans le procès pénal ?, Plaidoyer 2008/ 3, 56 ss ; RAUSCHENBACH MINA, Les attentes émotionnelles des victimes et leur expérience du Système pénal, in Flückiger Alexandre/Roth Robert/Robert Christian-Nils (éd.), Droit et émotions : le rôle des émotions dans les processus de régulation juridique et sociale, Genève : CETEL 2010, 31 ss.

# I. INTRODUCTION

- Justice pénale
  - Principalement, prévenir les infractions par la sanction.
  - Accessoirement, dédommager la victime par la réparation civile.
- LAVI : Protéger et sauvegarder les droits des victimes en PP
- Quels besoins de justice pour les victimes?



# II. PARCOURS, DIFFICULTÉS ET AMÉLIORATIONS

## 1. INFRACTION ET QUALIFICATION VICTIME LAVI

- Victime LAVI 1 I / CPP 116
    - Une infraction pénale
    - Atteinte à l'intégrité physique, psychique ou sexuelle
    - L'atteinte est une conséquence directe de l'infraction
  - Proches LAVI 1 II / CPP 116 II
- <sup>1</sup> Toute personne qui a subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à son intégrité physique, psychique ou sexuelle (victime) a droit au soutien prévu par la présente loi (aide aux victimes).
- Pas de victime si...
    - Infraction contre patrimoine, honneur, domaine secret/privé, ou gén. mise en danger.
    - Pas une infraction pénale ([cyber]harcèlement? Pornodivulgateion?)
    - Pas une atteinte assez importante
    - Pas/plus de statut de victime si NEM/Classement/Acquittement
  - Pas de droits si le proche n'a pas de prétentions civiles propres (CPP 117 III)

# II. PARCOURS, DIFFICULTÉS ET AMÉLIORATIONS

## 2. AUDITION DE POLICE



Capture d'écran du documentaire « Elle l'a bien cherché » de Laetitia Ohnona, France, 2018.

- Lieu, contexte
- Personne qui procède à l'audition
- Attitude de l'interrogateur
- Position de la victime

# II. PARCOURS, DIFFICULTÉS ET AMÉLIORATIONS

## 2. AUDITION DE POLICE

- Lieu, contexte
  - Lieu d'accueil chaleureux
- Personne qui procède à l'audition
  - Même sexe que la victime si infraction contre l'intégrité sexuelle
- Attitude de l'interrogateur
  - Explications sur le déroulement de l'audition; contexte autour des questions; explications sur les étapes à intervenir.
- Position de la victime
  - Assistant·e·s sociaux·ales présent·e·s



## II. PARCOURS, DIFFICULTÉS ET AMÉLIORATIONS

### 3. INSTRUCTION PAR LE MINISTÈRE PUBLIC



- Latence et attente
- Dossier et convocations
- Lieu
- Salle d'attente séparée
- Déroulement de l'audition
- Personne de confiance
- Décision par ordonnance pénale



## II. PARCOURS, DIFFICULTÉS ET AMÉLIORATIONS

### 3. INSTRUCTION PAR LE MINISTÈRE PUBLIC

- Latence et attente
  - Possibilité de prendre des nouvelles de l'affaire – personnel mieux formé
- Dossier et convocations
  - Au moins donner l'apparence de ne pas communiquer l'adresse de la victime au prévenu
- Lieu et salle d'attente séparée
  - Salle d'attente dédiée
- Déroulement de l'audition
  - Plus d'explications sur le déroulement de l'audition et de la procédure
  - Même genre pour le·a procureur·e, greffier·ère et interprète
- Personne de confiance
  - Un rôle à renforcer
- Décision
  - Possibilité de statuer

## II. PARCOURS, DIFFICULTÉS ET AMÉLIORATIONS

### 4. DÉBATS ET JUGEMENT

- Décorum
- Passivité
- Projecteur sur le prévenu
- Auditions
- Plaidoiries
- Fixation du tort moral
- Jugement
- Procédure(s) de recours



## II. PARCOURS, DIFFICULTÉS ET AMÉLIORATIONS

### 5. EXÉCUTION ET RÉPARATION

- Décision «partielle»
- Nouvelle procédure civile? Négociations avec une éventuelle assurance?
- Exécution par le prévenu très théorique
- Demande d'indemnisation LAVI... et révision à la baisse du tort moral

## II. PARCOURS, DIFFICULTÉS ET AMÉLIORATIONS

### 5. RÉPARATION – AUTREMENT?

- Besoins «de reconstruction» des victimes (sentiment de sécurité, soutiens, informations, reconnaissance, *empowerment*, compensation)<sup>1</sup>
- **Justice restaurative** conçue pour y répondre
- Justice «sur mesure», envisage l'ensemble des dommages, donne aux victimes (et leurs proches) un rôle actif, basée sur l'échange consensuel, préparé et sécurisé
- Complémentaire à la justice pénale
- Existe en Suisse, via des associations.



<sup>1</sup>BOLÍVAR DANIELA, Restoring harm: A psychological approach to victims and restorative justice, Londres/New York 2019

## III. CONCLUSION

Trois questions

1. Est-ce que l'on veut rendre justice aux victimes ?
2. Les droits LAVI en procédure pénale... du «*damage control*»?
3. Faut-il toujours conseiller le recours à la procédure pénale ?

### III. CONCLUSION

#### Trois postulats

1. La victime est un sujet qui peut décider – mais il faut l'informer correctement.
2. Les droits LAVI en procédure pénale améliorent la situation mais il y a une marge de progression importante.
3. Il faut aussi d'autres possibilités, telle que des processus de justice restaurative.

# QUELQUES LIENS

<https://www.rts.ch/play/tv/popupvideoplayer?id=10061963>



[www.ajures.ch](http://www.ajures.ch)



[www.swissrjforum.ch](http://www.swissrjforum.ch)

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne

# MERCI DE VOTRE ATTENTION!



- Questions?

Camille Perrier Depeursinge  
Centre de droit pénal, FDCA, UNIL  
[Camille.PerrierDepeursinge@unil.ch](mailto:Camille.PerrierDepeursinge@unil.ch)

AJURES  
[www.ajures.ch](http://www.ajures.ch)

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne